

CONVENTION DE PARTENARIAT

2017 : « 66^e FESTIVAL DES JEUX DU THEATRE DE SARLAT »

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Raison sociale : Société

Représentée par :

En qualité de :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

d'une part,

ET :

Raison sociale : FESTIVAL DES JEUX DU THEATRE DE SARLAT
N° Siret : 781 733 639 00012 Code APE : 9001 Z
Représenté par : Monsieur Jacques LECLAIRE
En qualité de : Président du Festival
Adresse : Hôtel Plamon - Rue des Consuls - BP 53 24202 SARLAT Cedex
Téléphone : 05 53 31 10 83
Fax : 08 11 48 34 20
Site : www.festival-theatre-sarlat.com

d'autre part,

L'Entreprise a choisi de parrainer le « 66^e Festival des Jeux du Théâtre de Sarlat » :

➤ par le versement d'une somme de _____ €.

Fait en double exemplaire à Sarlat, le ...

Jacques LECLAIRE,
Président du Festival,

L'Entreprise,
(Cachet - Signature)

Obligations du Festival des Jeux du Théâtre de Sarlat :

Dès signature de la convention de partenariat par le représentant de la société, le Festival s'engage à assurer, en contrepartie, à l'Entreprise :

- Mention de l'Entreprise dans les opérations de promotion du Festival, communiqués et conférences de presse.
- Logo de l'Entreprise sur 30.000 avant-programmes diffusés dans toute la France.
- Logo + lien de l'Entreprise sur le site Internet du Festival.
- Logo de l'Entreprise sur 1.000 dossiers de presse.
- Logo de l'Entreprise sur 1.000 programmes vendus lors des représentations.
- Invitation aux conférences de presse.
- Invitation à une réception (soirée dîner-spectacle) réservée au « Club des Partenaires ».
- Mise à disposition de ____ places gratuites (en fonction de la dotation)
Exemple : Pour 500 € 6 places gratuites
 Pour 1.000 € 10 places gratuites
 Pour 1.500 € 14 places gratuites
- Réduction de 10% pour le personnel de l'Entreprise (à afficher).
- Réduction d'impôt de 60% du versement, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires (Reçu fiscal fourni par le Festival).

Fait à Sarlat, le ...

Jacques LECLAIRE,
Président du Festival,